

6. INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

LIEUX DE SÉJOUR

Les centres mentionnés dans la brochure sont toujours les villes principales où se déroulent la plupart des activités. Il est possible que les familles d'accueil résident dans les environs des villes citées ou dans des villes voisines. Les lieux de séjour doivent donc être considérés comme la région des villes principales présentées plus loin.

SORTIES LE SOIR

Les horaires de sortie doivent être adaptés, bien entendu, à l'âge mais aussi au mode de vie local. On sort plus tard en Espagne et à Malte que dans d'autres pays. « Sortir » signifie retourner en ville et s'éloigner de la maison. **Il est d'usage de tolérer les retrouvailles entre amis au niveau du quartier.**

Pour la plupart des séjours ou destinations, les participants peuvent être autorisés à sortir le soir non accompagnés d'un adulte dans les strictes limites suivantes : jusqu'à 21h (23h pour l'Espagne et Malte*) pour les moins de 14 ans, jusqu'à 22h (24h pour l'Espagne et Malte*) pour les 14 à 17 ans, jusqu'à 23h (24h pour l'Espagne et Malte*) pour les plus de 17 ans (y compris participants majeurs). **Cette autorisation est à préciser par les parents sur le bulletin d'inscription.**

Il est indispensable que les parents sensibilisent leurs enfants avant le départ au respect des horaires et des autorisations de sortie. Ce non respect entraînerait le rapatriement de l'enfant pour motif disciplinaire et de sécurité et ce, aux frais des parents. Nous attirons l'attention des participants sur le fait que c'est à eux avant tout de jouer le jeu et de respecter ces horaires.

D'autre part, les parents et le participant acceptent que le responsable local, la famille d'accueil, les accompagnateurs ou le personnel de CLC annulent ou modifient ces autorisations s'ils le jugent nécessaire pour des raisons de sécurité ou de discipline et ce, même si le refus doit aller à l'encontre des vœux formulés par les parents.

Cas particuliers :

- **Séjours Glob'Explorer** : (voir page 151 pour plus de détails) : sorties libres mais contrôlées par les accompagnateurs,
- **Séjours linguistiques individuels** (séjours dont la référence commence par la lettre E – voir page 141) : pas de restriction, les jeunes sont responsables de leur conduite.
- **Séjours en partenariat avec SEJ et tous séjours linguistiques en résidence à l'étranger et séjours dans les grandes villes américaines et canadiennes** : interdiction de sortie totale.
- **Séjours à Malte** : Le contrôle des sorties le soir se révélant très difficile, voire impossible, CLC décline tout engagement et toute responsabilité à ce sujet. L'autorisation de sortie ou son interdiction doit être prise en accord entre le participant et ses parents, à qui il rendra compte en cas de désobéissance. Le non respect de l'heure de rentrée entraînerait le renvoi du jeune aux frais des parents.



Important : l'autorisation de sortie demandée sur le bulletin d'inscription ne concerne que les sorties le soir. Lors des journées laissées libres au programme (en général le dimanche), si la famille d'accueil n'a pas prévu d'activité particulière et n'est pas opposée à leur sortie, les participants peuvent retrouver leurs camarades en ville ou dans leur quartier.

DISCIPLINE

Nous attachons une grande importance à l'image de la France que véhiculent nos participants à l'étranger. De ce fait, nous souhaitons que les enfants adoptent un comportement courtois et fassent preuve de savoir-vivre tout au long de leur séjour et particulièrement vis-à-vis de leur famille hôte.

Dans le cas contraire et si les accompagnateurs ou notre correspondant local estimaient qu'ils ne peuvent plus assumer la responsabilité d'un enfant, les parents s'engagent à prendre toutes les dispositions utiles pour assurer son retour depuis son lieu de séjour sans délai et à leurs frais. Il en serait notamment ainsi dans les cas suivants :

- comportement gênant vis-à-vis de la famille d'accueil, des autres participants ou des accompagnateurs,
- actes de nature à perturber le groupe ou l'organisation du séjour,
- problèmes d'ordre psychologique, angoisses, anorexie, allergies non communiquées à CLC, etc ...
- actes non conformes à la loi de l'état ou du pays,
- non respect des règles de sécurité ou de discipline dictées par CLC (vol, utilisation ou détention de drogue, achat ou consommation d'alcool, agression, non respect des horaires de sortie ou des règlements intérieurs des résidences d'accueil, etc ...),
- consommation de tabac alors que le bulletin d'inscription indique une information précisant le contraire.

PRESTATIONS INCLUSES DANS LE PRIX

Sauf mention particulière ou contraire précisée en regard des programmes, le prix de chaque séjour inclut :

- **le voyage aller-retour accompagné au départ de France**, depuis les villes mentionnées, et selon le(s) mode(s) de transport précisé(s). A noter, pour les séjours avec voyage en avion ou en train, qu'un transfert en autocar privé est généralement organisé depuis l'aéroport ou la gare d'arrivée jusqu'au centre d'accueil. Voir également le §1-p164.
- **l'hébergement en pension complète** (sauf précisions contraires et à l'exception des repas des voyages aller et retour),
- **le blanchissage** (en général une fois par semaine),
- **les cours, les excursions ou activités** prévus au programme,
- **l'encadrement CLC** et éventuellement local,
- **l'assistance de notre correspondant local**.
- l'assurance responsabilité civile.

Le prix ne comprend pas les frais de dossier, obligatoires, de 40€ par inscription, ni les assurances (facultatives).

Nb : les prix incluent les taxes aéroportuaires et les surcharges carburant applicables au 10 Novembre 2011 pour les séjours Eté et Toussaint 2012 et au 1^{er} juin 2011 pour les séjours Hiver-Printemps 2012. Toute nouvelle taxe ou surcharge liée au prix du carburant applicable après cette date et jusqu'à l'émission des billets sera refacturée, sur présentation du justificatif par CLC, et sans que ce soit un motif d'annulation de la part du client. A l'exception de ces répercussions éventuelles, les prix indiqués ne seront pas modifiés et sont applicables pour toute la période de validité de la brochure soit jusqu'au 30 novembre 2012.

LE DOSSIER D'INSCRIPTION ET SON SUIVI

Dans le cadre de notre démarche environnementale, nous nous efforçons chaque année de réduire nos impressions de documents papier. C'est pourquoi nous souhaitons vous adresser un plus grand nombre d'informations sur le séjour de votre enfant, **par courrier électronique**, d'autant que plus de 85 % d'entre vous nous ont indiqué une adresse e-mail en 2011.

1) Procédure d'inscription. Vous pouvez vous inscrire :

- Sur notre site internet www.clc.fr** : vous remplissez en ligne le formulaire d'inscription ou vous téléchargez le bulletin d'inscription que vous imprimez, complétez, signez et envoyez par courrier.
- Par téléphone au 05 65 77 50 21** : notre équipe est à votre disposition pour prendre la réservation immédiatement. Vous recevrez néanmoins ultérieurement le bulletin d'inscription à compléter et à nous retourner par courrier dûment signé.
- Au moyen du bulletin d'inscription que vous avez reçu par courrier** avec la brochure. Ne renvoyez à CLC qu'un seul exemplaire, vous conserverez le second.



Dans les 3 cas de figure, **un acompte de 200 € et 40 € de frais de dossier** vous seront demandés (auquel vous joindrez le montant des assurances éventuellement souscrites).

N'oubliez pas de mentionner votre adresse e-mail sur le bulletin d'inscription.

2) Dans les 8 jours suivant l'inscription, vous recevrez **par courrier postal l'accusé de réception de votre inscription**. Sur cet accusé vous trouverez :

- Les coordonnées de votre interlocutrice** privilégiée qui suivra personnellement votre dossier,
- Le login et mot de passe** vous permettant d'accéder à votre espace sécurisé « mon dossier » sur notre site internet www.clc.fr

Avec l'accusé de réception seront jointes **différentes pièces constitutives du dossier d'inscription, à nous retourner dûment complétées, impérativement sous quinzaine**. CLC se réserve la possibilité d'annuler l'inscription aux frais des parents si ces pièces n'étaient pas retournées dans les plus brefs délais.

Par exemple :

- Pour les séjours aux Etats-Unis, Canada, Australie et certains autres séjours, un dossier complémentaire (à partir de 2012, nous mettrons progressivement ce dossier en ligne),
- Pour certains séjours sportifs, les centres d'accueil exigent une décharge de responsabilité pour chaque sport proposé pendant le séjour, ou un test de natation ou un certificat médical d'aptitude, faute de quoi l'activité ne peut être pratiquée.

6. INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

3) 45 jours avant le départ : vous recevrez les documents suivants **par courrier électronique uniquement** (sauf si vous souhaitez qu'ils vous soient adressés par courrier postal, auquel cas vous devrez le cocher sur le bulletin d'inscription) :

- Le programme détaillé du séjour, avec le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de notre responsable local ou du centre d'accueil,
- Le guide pratique du pays visité,
- L'information sur le serveur vocal,
- La convocation horaire,
- La fiche d'accueil à Paris si vous résidez en province et souhaitez que l'on gère les transferts de votre enfant à Paris,
- La demande de solde.

4) Entre 10 et 3 jours avant le départ, vous recevrez par **courrier électronique** les coordonnées de la famille qui accueillera votre enfant. Toutefois, ce délai ne pourra être garanti en cas d'inscription tardive (moins de 45 jours avant le départ) ou cas de force majeure ou de circonstances imprévues (notamment en cas de désistement de la famille hôte initialement prévue).

Dans le cas d'un changement d'horaire de départ ou de retour ou de famille d'accueil, nous vous préviendrons par e-mail. Néanmoins nous vous engageons à vérifier avant votre départ ces informations dans votre espace sécurisé « mon dossier » sur notre site internet www.clc.fr

Règlements (acompte + frais de dossiers et solde)

Ils seront à effectuer par internet (paiement sécurisé) ou téléphone au moyen de votre carte bancaire ou par chèque envoyé par courrier. Si vous vous inscrivez à moins de 45 jours du départ, vous devrez régler la totalité du montant du séjour à l'inscription.

**SIMPLIFIEZ-VOUS
LA VIE AVEC INTERNET !**

**Sur www.clc.fr,
vous pouvez :**

- **Prendre connaissance de toute la gamme des séjours que nous proposons :** voyages scolaires, séjours linguistiques pour jeunes, étudiants et adultes, circuits aventure et découverte et voyages pour adultes.
- **Profiter de nos promotions.**
- **Vous inscrire en ligne.**
- **Consulter votre dossier.**

facebook Recherche

Club Langues et Civilisations

Mur Infos Photos Discussions Avis Articles >> +

Pour échanger vos expériences, obtenir des avis et des commentaires sur les destinations et les séjours, visionner des photos et des vidéos, retrouver des articles et les dernières promotions ...

Rejoignez-nous sur notre page :

<http://www.facebook.com/clublanguesetcivilisations>

Partagez !